Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 26 Sfar 1447
20 Août 2025

N° 120

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **4290**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **4291**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **4293**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **4294**
Avis aux créanciers..... **4296**
Convocations
Sociétés anonymes **4297**
Actes Administratifs
Avis au public **4298**
Divers
Avis au public..... **4299**
Liste des Titulaires de comptes inactifs
LA COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT..... **4300**
Albaraka Bank Tunisia..... **4301**
MAC . SA..... **4305**
Amen Invest..... **4308**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

TUNISIE PARTICIPATIONS

Société anonyme

Au capital de 7.440 dinars

Siège social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

IU : 0587523F

Suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 10 Juin 2025 enregistré à la Recette des Finances de la Charguia le 22/7/2025 sous le n°25808590 suivant quittance n°M092476, il a été décidé de reconduire Monsieur Brahim ANANE dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et ce pour la durée de son mandat d'Administrateur, et de désigner Monsieur Mourad CHEMMAM en tant que nouveau Directeur Général.

Une copie de ce PV a été déposée au Registre National des Entreprises le 7 Août 2025 (dossier n°2025159726, quittance n°2025F11442569).

2025R02432SANB2

Désignation de commissaire aux comptes

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

(Groupe STB)

S.A au capital 19.500 Dinars

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

Identifiant Unique : 0000948X

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 31 juillet 2025, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 7 août 2025 sous le n°25705724, Quittance n°M069978, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 12 août 2025 sous le numéro 2025161188, il a été décidé de désigner le cabinet AMI CONSULTING représenté par Monsieur Abdelmajid Douiri en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2025-2026-2027, prenant fin à la date de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur l'exercice 2027.

2025R02439SANB2

Réalisation de la réduction et de l'augmentation du capital social

Société Tunisienne de Presse, d'Impression, d'Edition, de diffusion et de publicité "Dar Assabah"

Société anonyme

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi - El Menzah - Tunis

Identifiant Unique : 0000393H

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/6/2025, enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés le 3/7/2025 sous le n°25702355, quittance n°5645 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 11/7/2025 sous le n° AC01852025 : il a été décidé ce qui suit :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la restructuration du capital social, conformément au jugement n°976 du 30/10/2024, ainsi que des rapports spéciaux du commissaire aux comptes portant respectivement sur la réduction du capital social motivée par des pertes, sur son augmentation par voie de compensation de créances et sur la suppression du droit préférentiel de souscription.

2. Réduction du capital social à zéro (0) dinar par annulation de totalité des 100 888 actions existantes, afin d'absorber partiellement les pertes cumulées à hauteur de 1008880 dinars.

3. Suppression du droit préférentiel de souscription.

4. Augmentation du capital social de 0 dinar à 20 392 480 dinars, par émission de 2 039 248 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune, intégralement libérées lors de la souscription par compensation de créances certaines, liquides et exigibles, reconnues par la société et certifiées par le Commissaire aux comptes, détenues par les actionnaires : l'Etat Tunisien et la société Al Karama Holding.

5. Mise à jour du dernier paragraphe du préambule et de l'article 6 des statuts de la société, relatif au capital social.

La déclaration de souscription et de versement a été effectuée devant Madame le Receveur de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau Tunis le 31/7/2025.

Un exemplaire des documents ci-après énumérés a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 4/8/2025 sous le n°2025158652 :

- Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 30/4/2025 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés le 10/7/2025 sous le n°25802168, quittance n°5823 ;

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/6/2025 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés le 3/7/2025 sous le n°25702355, quittance n°5615 ;

- Rapport du conseil d'administration et rapports spéciaux du commissaire aux comptes relatifs à la réduction du capital social, à son augmentation et à la suppression du droit préférentiel de souscription;

- Déclaration de versement et de souscription enregistrée à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau Tunis le 31/7/2025 sous le n°25802747, quittance n°6260 ;

- Liste des souscripteurs et état de versement enregistré à la recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau Tunis le 31/7/2025 sous le n°25802745, quittance n°6259;

- Certificat délivré par le Conseil d'Administration et approuvé par le commissaire aux comptes enregistrés

à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau Tunis le 31/7/2025 sous le n°25802749, quittance n°6263.

La réduction et l'augmentation sont ainsi réalisées et le dernier paragraphe du préambule ainsi que l'article 6 des statuts de la société ont été modifiés en conséquence.

2025402861SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SALINS SERVICES MEDITERRANEE

SARL non résidente, Totalement exportatrice

Au capital de : 20.000 dinars équivalent à 6.000 euros

Siège social : Rue du Lac de Constance, immeuble Carthage Centre, Bloc B, 1er étage, n°B6, Les Berges du Lac 1, 1053 Tunis

Identifiant unique : 1847620L

En vertu du PV de réunion de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2025 enregistré à la Recette des finances Le Lac Tunis le 9 juin 2025, sous le numéro 2570488, quittance n°M065037, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises le 27/6/2025 Dossier n°202548800.

Il a été décidé ce qui suit :

- Nomination d'un commissaire aux comptes;

CNSS 670892-40

2025R02422SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé le 5/8/2025 par Maître Chouikhi Fathia Avocat à Médenine légalisé à la municipalité de Médenine le 6/8/2025 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 6/8/2025 sous le n°25204677 quittance n°M078538, Mr Rachid Gaddour titulaire de la CIN n°09130651 résident à Hessi Amor Médenine sud Médenine a cédé à Mr Mohamed Bessaoud titulaire de la CIN n°08628233 résidant à Hessi Amor Médenine sud Médenine, la totalité du fonds de commerce consistant en un local pour la vente des fruits secs, sis à Hessi Amor route de Ben Guardene Médenine sud Médenine, avec tous ses éléments corporels et incorporels pour un prix total de 8.000.000D.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur à l'adresse suivante Hessi Amor route de ben Guardene Médenine sud Médenine, dans un délai maximum de vingt jours de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2025R02423FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte enregistré à la recette des finances Djerba le 4/8/2025 sous numéro d'enregistrement 25205043 quittance numéro M097087, Monsieur Mohamed Belaid, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°03567793 a vendu à Monsieur Weal Ben Yeghlen, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°04817717, la totalité de fonds de commerce situé au 16 Avenue Habib Bourguiba Houmet Souk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues par l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce vendu dans les 20 jours de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse sus indiquée.

Une copie de contrat a été déposée à l'adresse de fonds de commerce.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 7/8/2025.

2025R02427FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 12/8/2025 enregistré à la recette des finances de Solimane en date du 14/8/2025, N° de quittance M051912 N° d'enregistrement 25202020, Mr Mustapha Ben Moncef Ben Monji Gasouma a cédé, le fonds de commerce à Mme Nawres Bent Abdelkarim Ben Nouri Boughalmi, destiné Photographe, dans le local sis à la Rue sidi Abdelmelek Slimane Nabeul.

Toutes les oppositions sont à recevoir l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 16/8/2025.

2025R02429FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5/8/2025, enregistré à la recette Bou Argoub le 5/8/2025 sous le n°25200962 quittance n°M024641 Mme IMEN GREB CIN n°06250777 au profit de Hamdi El Warghmi par procuration du 8/11/2025 a vendu à la STE CHEHIN COFFEE représentée par son gérant Mr Alla Dine El Manaii CIN 07219894 la totalité du fonds de commerce destiné buvette sis belli ville route de Nabeul Grombalia.

Les oppositions seront reçues entre les mains de vendeur, et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 15/8/2025 au journal Essahafa.

2025R02436FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP enregistré à la recette des finances Chihia Sfax en date du 5/8/2025 quittance n°M043261 enregistrement n°25201571. Mr Mounir Bouabidi titulaire la CIN n°13412943 a vendu à Mr Kamel Lamloumi titulaire de la CIN n°09130979, la totalité d'un fonds de commerce à usage «la vente des fruits secs» avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à la route Teniour km 6 Avenue Tboulbi Chihia Sfax.

Les oppositions sont recevables entre les mains de Maître Slim Samet dans son bureau sis à l'Avenue Habib Thamar Immeuble Océan Bleu 2ème étage bureau n°22 Sfax dans un délai

de 20 jours au maximum à partir de la date de publication de cette annonce au j.o.r.t.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 13/8/2025.

2025X01060FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à l'acte rédigé par Maître Mokhtar Hajlaoui avocat à Sidi Bouzid et enregistré à la recette publique de Sidi bouzid le 3-7-2025 sous le n°M079925, la société agritex sarl en son R.L. C.I.F. 0887070R à Sidi Bouzid a vendu à la société Rascom sarl, en son R.L, C.I.F. 1608797G, son fonds de commerce ayant pour activité de transformation de produits végétaux et animaux et leur commercialisation.

Le prix de vente est de 3000Dtn

Pour toute opposition concernant le prix s'adresser à la société acheteuse.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 13/8/2025.

2025X01061FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 01 août 2025 enregistré à la recette des finances diar el wafa Sfax le 01/8/2025, sous le n°25203532 reçu n°M076083, Firas Fandri titulaire de la C.I.N n°11068571 a vendu à Fatma Manaa, la totalité du fonds de commerce exploité en tant que vente locale sandwitch situé à la rue d'Anatoul France n°7 Sfax.

Toute opposition éventuelle à la vente doit être déposée à l'adresse mentionnée ci-dessus dans les délais légaux vingt jours à compter de la date de cette annonce Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le bureau de Dar Assabah Journal le Temps le 10/8/2025 selon la quittance n°PS250487.

2025X01062FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 23/04/2025 enregistré à la recette des finances Borj Louzir Ariana le 30 juillet 2025 quittance n°M0655223 enregistrement N° 25202671 établi par maître ADHAR Jawhar, avocat à la cour de cassation ayant ses études à Sfax, la société Business Pro Society (BPS) SARL, identifiant unique 1218795J demeurant à la route de Gabès km 0.5 Sfax en face du lycée Hedi CHAKER, a vendu à la société Arabe d'Informatique, SUARL, identifiant unique 1198127N demeurant à rue de l'imprimerie, Z.I ksar Essaid, Douar Hicher Mannouba, la totalité du fonds de commerce exploitable en tout types de commerce sis à l'angle de rue Belgrad, lotissement 86, Borj Louzir Ariana, avec tous ses éléments matériels et immatériels telle que le droit au renouvellement du bail, la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, la réputation commerciale. Cette vente a été publiée au journal Achourouk du 02/8/2025 page 17.

Les oppositions se feront entre les mains de l'acquéreur dans les délais de 20 jours à partir de la parution de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2025X01070FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Eu vertu d'un acte sous seing privé daté le 14/7/2025 enregistré à la recette des finances de Skhira le 12/8/2025 sous numéro 25200571, reçu n°MO21338, le vendeur Mehrez Ben El Bachir Kid titulaire de la CIN n°03011246 a vendu à Abdel Salem Ben Salah Ben Zayed titulaire de la CIN n°13224798, la totalité du fonds de commerce de boulangerie sise à Skhira objet du livre de commerce n°01369295/F déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Gafsa avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être soulevés dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis entre les mains de l'acheteur dans le local sujet du fonds de commerce.

Cet avis a été aussi publié au journal le Quotidien en date du 16/8/2025.

2025X01071FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Samir OUERHANI avocat à la cour de cassation, daté du 31 juillet 2025 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le même jour, sous le numéro 25204085, Quittance n°M083314, Monsieur Wissem Ben Romdhane Ben Hadj Belgacem, son identifiant unique n°1723408/Z, demeurant à Grombalia au n°04 rue Ali Bach Hamba, a cédé à la société Soltan D'Or, SARL, son capital social est de 40.000 dinars, son identifiant unique n°1925835M, ayant son siège social à Tunis au n°77 rue Ibn Khaldoun, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à Grombalia, au n°04 rue Ali Bach Hamba, destiné à l'exercice de toute activité commerciale.

Toute opposition sera faite entre les mains de l'acquéreur, à l'adresse du fonds de commerce sis à Grombalia, au n°04 rue Ali Bach Hamba, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de la publication au JORT. Toutes les oppositions formulées après ce délai seront considérées nulles et non avenues.

Cet avis a été publié au journal le Temps le 15/8/2025.

2025402857FCCC2

Location gérance libre

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant l'acte enregistré à la recette des finances Djerba le 23/6/2025 sous numéro d'enregistrement 25304186 quittance numéro M081700, Monsieur Mounir Ben Hamouda, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°05764262 a loué à la Société NIBRAS D'ACTIVITES TOURISTIQUES, Société à Responsabilité Limitée, Matricule Fiscal 1835007F, représentée par son gérant Monsieur Lassad Ben Hamouda la totalité du fonds de commerce situé dans le coin de la rue à Houmet Souk et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues par la location à l'adresse du fonds de commerce loué sous forme de location gérance dans les 10 jours de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse sus indiquée.

Une copie de contrat a été déposée à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien 7/8/2025.

2025R02426FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement

Dans le secteur de l'agriculture et de la pèche

- Dénomination : Groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pèche

- Objet : Développement agricole durable et protection de ressources naturelles

- Zone d'intervention : Mghira enzel

- Siège social : Cité Hédi Nouira Mghira enzel

- Décision de constitution : récépissé déclaration du groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pèche délivrée par Monsieur le délégué de Sidi Hassine en date du 9 juillet 2025.

- Présidente du Conseil d'Administration : Nsiri Amal.

2025R02437APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Suivant décision du gouverneur de Kasserine en date du 4/8/2025 et au terme d'un procès-verbal en date du 22/7/2025 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 24/7/2025 sous n°25705691 Quittance n°M068399, il a été constitué :

Dénomination : Groupement de Développement Agricole Ezzitouna Faj Bouhsin

Objet de l'intervention : développement agricole et exploitation du réseau d'eau et distribution d'eau potable pour les habitants

- Zone d'intervention : Faj Bouhsine - Imadet Doghra

- Siège social : Bir Lahlou- Faj Bouhsine - Imadet Doghra - Délégation Kasserine Sud

- Président : Sanki KAHRI

- Trésorier : Houssine Ben Amara KAHRI.

2025S01050APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Suivant décision du gouverneur de Kairouan en date du 21/01/2025 et au terme d'un procès-verbal en date du 18/11/2024 enregistré à la recette des finances de Sbikha le 14/8/2025 sous N°25701212 Quittance N°M031217, il a été constitué :

Dénomination : Groupement de Développement Agricole EL GFAY

Objet de l'intervention: développement agricole et exploitation du réseau d'eau et distribution d'eau potable pour les habitants

Zone d'intervention : Imadet El Gfay Délégation Sbikha

Siège social : Ouled Yahya - Imadet El Gfay - Délégation Sbikha - Kairouan

Président : Ali GZEM

Trésorier : Yahya Kamel.

2025S01055APSF1

Syndicat des Copropriétaires de la RESIDENCE VENIS II

Route Gremda km 3.5 Rue Entre Gremda et Teniour- Sfax

En application des stipulations du code des droits réels et en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 15/6/2025 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés - Sfax le 30/6/2025 (enregistrement n°25803785; Quittance N°M004075) l'assemblée générale a décidé de :

Désignation des membres du syndicat :

Mr Nizar Loukil : Président

Mme Rawia Baklouti : Trésorière

Mme Hanen Bellaj : Secrétaire générale

Mr Mohamed Hammami : Membre

Mr Walid Ayedi : Membre.

2025X01058APSF1

Syndicat des copropriétaires de la RESIDENCE "KARIM"

Route Manzel Cheker Km 2.5 - Sfax

En application des stipulations du code des droits réels et en vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive tenue le 18 Avril 2025 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés - Sfax le 02 juillet 2025 (enregistrement n°25803876; Quittance n°M004173) l'assemblée générale constitutive a décidé de :

Constituer un Syndicat dénommé «Syndicat des copropriétaires de la résidence KARIM»,

Désignation des membres du syndicat des copropriétaires de la résidence "KARIM" :

- Mme Maryem Triki : Présidente du syndicat,

- Mr Morched Zouari : Secrétaire Général.

2025X01059APSF1

Constitution Syndic cité el Mourouj 2 Sfax

Dans le cadre du procès-verbal constitutif du 18 mai 2025 enregistré à la recette des Finances avenue Habib Bourguiba à Sfax suivant quittance n°M064361 et sous le numéro d'enregistrement 25803747, il a été promoteurs du district élu 2 corps d'immeubles n°9 à 11 et n°12 à 14 du cité el Mourouj 2 Route Menzel Chaker km 0,5 Sfax comme suit :

M. Jridi Akremi : Président

M. Messaoudi Abdelmentacer : Secrétaire général

M. Béchir Mohamed El Khames : Trésorier

Mme. Hbaieb Istabrak : Membre.

2025X01068APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

1- Partie poursuivante :

Badreddine Mohamed Yosri Ben Abdelhamid, résident au 10 rue Abdallah ben Abi Sàad cité Hajjem Kairouan.

2- Partie saisie :

Khéribi Adel, résident à l'avenue Mohamed Barrak Kairouan.

3- Avocat poursuivant :

Maître Hatem Atallah, Avocat, cité commerciale 2 appartement 26 avenue Kadhi Noomen Kairouan.

4- Immeuble mis en vente :

La totalité de l'immeuble inscrit au registre foncier n°54642 Kairouan dénommé SALMANE qui consiste en un lot de terrain à bâtir sis à Dhrèe Ettammar à la délégation de Kairouan gouvernorat de Kairouan, d'une superficie de 04 Ares et 49 Centiares, divisé en 449 parts revenants à la partie poursuivie, constituant la parcelle n°1 du plan de morcellement du titre foncier n°11718 et portant le n°14 du lotissement municipal Ben Saïd, limité du sud-est par la rue Cheikh Mohamed Barrak, de l'est par un lot voisin, de l'ouest par la demeure de la partie poursuivie et du nord-ouest par un lot voisin.

5- Mise à prix :

Deux cent deux mille cinquante dinars (202 050 d).

6- Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de première instance de Kairouan le lundi 22/9/2025 à 9H du matin.

7- Visite des lieux :

La visite peut se faire tous les jours.

2025S01052VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE n° 0000110F.

Parties saisies : 1) Elloumi Aymen, titulaire de la CIN n°05381006, gérant de société, domicilié à l'avenue Mokhtar Ziadi n°65 Sakiet Ezzit Sfax en sa qualité de débiteur principal et héritier de la caution réelle-2) Le reste des héritiers du feu Nissaf Gouiaa qui sont : *) Abderrazzak Ben Taher Elloumi, titulaire de la CIN°01077172, réparateur de téléviseurs, domicilié à l'avenue Mokhtar Ziadi n°65 sakiet ezzit Sfax **) Elloumi Anis, titulaire de la CIN 05354928, ouvrier, domicilié à l'avenue Mokhtar Ziadi n°65 sakiet ezzit Sfax ***) Elloumi Slim, ouvrier, domicilié à l'avenue Mokhtar Ziadi n°65 Sakiet Ezzit Sfax

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain situé sur la route de Tunis, Km 6, rue Al-Mukhtar Al-Ziyadi, n°65, Sfax, clôturé de tous côtés, d'une superficie totale d'environ 170 m², sur lequel un bâtiment de deux étages a été édifié dont les détails sont les suivants :

Le rez-de-chaussée comprend :

* une porte principale à deux vantaux donnant accès à la propriété entourée par des galeries sur trois côtés : nord, Est et sud. Cette porte sert d'entrée commune aux deux étages, *une petite porte en fer, à l'Est, ouvre sur le couloir Est et mène à l'étage, une seconde porte, au sud, il ouvre sur l'étage inférieur, et une autre porte également ouverte sur le bâtiment inférieur, mène directement à :

- Une cuisine équipée d'un évier à deux bacs et de placards pour la vaisselle.

- Un débarras.

- Une salle de bains aux murs en faïence et au sol en parquet.

- Un séjour.

- Un petit couloir.

- Deux chambres.

L'étage supérieur comprend :

*une petite porte en fer orientée à l'Est donnant sur le couloir et mène à un escalier couvert, en béton.

- La porte supérieure, en bois brut, ouvre sur un couloir ou se trouve à droite un petit balcon avec une porte en bois et à gauche se trouve un couloir, suivi d'un petit espace avec placards.

* Une salle de bain avec lavabo, toilettes et cabine de douche. Ses murs sont partiellement recouverts de faïence brute.

- Une cuisine équipée de placards en bois et menue d'une fenêtre ouvrant sur l'Est. Ses murs sont partiellement recouverts de faïences.

- Une chambre avec une fenêtre orientée à l'Est.

- Un salon avec une porte donnant sur un petit balcon orienté au sud.

- Un grand balcon orienté à l'ouest avec un sol en ciment et une petite pièce servant de rangement aux meubles et autres objets. Son plafond est en plaques de métal (zinc) et son sol en ciment.

La propriété est limitée du sud et de l'ouest par Mahmoud Al-Maalej, de l'Est par Ben Omar, et du nord par une entrée d'où elle est accessible

La mise à prix : 165.000.000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 22/9/2025 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Victor Hugo Sfax

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2025X01063VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis et à Sfax en sa direction régionale, RNE n° 0000110F.

Parties saisies : 1) Thamer Ben Rafik Kammoun, titulaire de la CIN n°08897167, magasinier, domicilié à la route de Saltnia, Km 5, cité Al-Baraka, Sfax en sa qualité

d'emprunteur et copropriétaire - 2) Rafik Ben Abdessalam Kammoun, titulaire de la CIN n°01261914, ouvrier journalier, domicilié à la route de Saltnia, Km 5, cité Al-Baraka, Sfax - en sa qualité de caution hypothécaire solidaire et copropriétaire 3) Laila bent Al- Tayeb Rekik, épouse de Rafik Kammoun, titulaire de la CIN n°01333408, femme de foyer, domiciliée à la route de Saltnia, Km 5, cité Al-Baraka, Sfax- en sa qualité de caution hypothécaire solidaire et copropriétaire

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à rue Kairouan immeuble les 4 saisons bloc D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de l'immeuble objet du titre foncier n°23027 Sfax dénommé «El Baraka91», d'une superficie totale de 72 m², situé à Sfax route de sidi mansour km5 et précisément dans une rue dérivant du côté sud de la route susmentionnée, à environ 500 m de celle-ci, dans un quartier résidentiel. Il se compose d'un terrain sur lequel a été construit un immeuble R+2 de trois étages, avec façade sud, et dont l'entrée donne sur une rue de 6 m de largeur. Ses détails sont les suivants :

*Le rez-de-chaussée, d'une surface couverte de 60 m², comprend un hall d'entrée, un couloir, deux pièces, une cuisine avec placards intégrés et suspendus, une porte ouvrant sur un espace de ventilation et une salle de bain entièrement équipée. Dans l'angle sud Est, est bâti un escalier qui mène aux deux étages supérieurs.

*Le premier étage : d'une surface couverte de 60 m², comprend un salon, une pièce, une cuisine avec placards intégrés et une salle de bain entièrement équipée.

*Le deuxième étage : d'une surface couverte de 40 m², comprend un couloir avec une porte ouvrant sur le toit du coté nord, une pièce avec une fenêtre orientée vers le sud, une suite parentale avec une pièce et une salle de bain équipée, et un couloir avec un placard mural. L'ensemble du sol est carrelé, à l'exception de la cuisine et des salles de bain qui sont en parterre. Le plafond est en béton armé, d'une hauteur de 2.80 m pour le rez-de-chaussée et le premier étage, et de 2,45 m pour le deuxième étage.

La propriété dispose de l'eau potable et de l'électricité, et le bâtiment est en bon état.

La mise à prix : 145.000.000D frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 22/9/2025 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Victor Hugo Sfax

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2025X01064VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabaissement de prix de 40%

Etude Maître Ben Salah Lamia

Avocat à la cour d'appel

28, rue Victor Hugo Sfax

Partie poursuivante : Zouhaier ben Abderrzak ben Mohamed Hadded titulaire de la C.I.N n°03969588. Domicile élu à l'étude de Maître Ben Sala Lamia bent Msarra avocat à la cour de cassation 28 rue Victor Hugo, 3000 Sfax.

Partie poursuivie : HALIM ben Mohamed Abdallah ben Ameur Charfeddin, titulaire de la C.I.N n°05348334, domicilié à Rue jasmin n°10 sakiet eddeir Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Salah Lamia bent Msarra, avocat à la cour de cassation, 28 rue Victor Hugo - 3000 Sfax.

Immeuble saisi : appartement dans l'immeuble JULIA (auparavant Chahd) sis à la route Mahdia km 5 rue jasmin n°10 non achevé au 2ème étage limité au sud et nord par un autre appartement de l'ouest propriété d'autrui de l'Est les escaliers de l'immeuble dont ouverture, avec 142 m² de superficie sans prendre compte des parts commune. L'appartement composé d'un salon avec un balcon, un séjour, 2 chambres à coucher, une cuisine, salle de bain et un couloir, sachant qu'à la date de l'expertise une partie du coté sud ouest a été séparée par un mur rendant l'appartement se composant d'une chambre, un salon, une cuisine et une salle de bain et sa superficie devient 95 m² comptant que la partie séparée n'a aucun accès sachant que l'appartement n'est pas liée ni par l'eau ni par l'électricité.

Mise à prix : Soixante seize mille six cent quatre vingt dinars (76.680.000) après la baisse de prix de 40%.

Jour et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 22/9/2025 à 9h devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax.

Les conditions de visite : Toute personne, voulant acheter, a le droit de visiter l'immeuble chaque jour pendant le temps de travail sauf les vacances.

La participation aux enchères nécessite la consignation du 1/3 du montant de la mise à prix avec ministère d'Avocat. Le paiement ne peut être effectué qu'au comptant ou avec un chèque certifié par la banque.

2025X01065VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Abdennadher Jalel

Rue Abou Kassem Chebbi Immeuble REX PALAS 1er Etage N°107 Sfax

La créancière saisissante : BH BANK représentée par son PDG sis à Rue comandant Bjaoui Sfax IU 0024588W.

Les débiteurs saisis :

1) Sté Poissonnerie Sfaxienne SARL IU 0503090Q siège social au port de pêche, représentée par son gérant Mohamed Mezghanni.

2) Ali Mezghanni CIN 01206972 demeurant à la route de Gabès km 8 Sfax.

3) Mohamed Mezghanni CIN 08791629 demeurant à la route de Gabès km 8 Sfax.

Le bien saisi : La totalité du TF 8437 Sfax «ZOHRA37» d'une superficie de 2682 m² sis à la route de Gabès km 8 Sfax représentant un terrain planté par des pieds d'oliviers. Au coté EST il existe des bâtiments agricoles anciens, limité au nord et à l'EST par Nacer ben Saad et une impasse au sud et à l'ouest Mezghanni et Amri.

Toute la propriété est entourée par un siège sauf au coté sud et ouest où il n'y a pas de séparation.

Toute la propriété est plantée par des oliviers bien alignés productifs d'une taille moyenne.

La propriété englobe aussi des bâtiments agricoles anciens situés à droite et à gauche du passage.

1- Le bâtiment situé à gauche représente une chambre de gardien d'une superficie de 22m² suivie d'un garage de 13m de long et de 3 m de large son toit avec du Zenk suivie d'un dépôt sans toit.

2- Le bâtiment situé à droite de l'entrée suivie au sud par une chambre son toit en ternite, une toilette et au sud se trouve une cour pour élevage de vaches son toit et en ternite, de 9,30m de long et 4,50m de large suivie au sud par un 2ème cour pour élevage de bétails.

L'Etat général de bâtiment est moyen.

- La propriété est située à 250 m de la route dans une zone d'habitation équipée d'infrastructure.

Suivant le plan d'aménagement de la municipalité de Tyna, une voie projetée de 12m de largeur traversera la propriété saisie pour l'élargissement de l'entrée actuelle (EST - OUEST) qui divise le terrain en trois parties.

- Une partie sud de 12,80M X 16M= 685m².

- Une partie centrale de 46m de large et 12m de long = 553m².

- Une partie au nord d'une superficie de 1444m².

L'avocat poursuivant : Maître Abdennadher Jalel, rue Abou Kassem Chebbi Immeuble REX PALAS 1er Etage n°107 Sfax (I N 275875V) CIN 01047937.

Mise à prix : 225.000.000dt.

Les charges : TF 8437 Sfax

- Une hypothèque de 1er rang au profit de la BH Bank (74 .088, 753d).

- Une hypothéquer de 1er rang au profit de la BH Bank (223.093,366d).

Date et lieu de la vente : le bien saisi sera vendu le Mercredi 17/9/2025 à 9 heures devant l'audience des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 Rue Ahmed Aloulou Sfax.

Pour plus de renseignement s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges, ou au cabinet de l'avocat poursuivant Maître Abdennadher Jalel, rue Abou Kassem Chebbi Immeuble REX PALAS 1er Etage n°107 Sfax (I N 275875V) CIN 01047937.

2025X01069VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement de tutelle

Par Jugement n°158 du 27/6/2018 rendu par le tribunal de 1ère instance de Tataouine Mr Radhouane Ben Othman Ben Ali Boubahri est nommé Tuteur de sa mère Mariem bent Ali Maaref, et de sa tante Laila bent Ali Maaref, pour qu'il gère leurs affaires et toutes leurs opérations financières et administratives et les représentent devant tous les tribunaux et administrations publiques.

2025R02425VEPA2

Avis

En vertu de jugement de tutelle délivré par le Tribunal de première instance de Nabeul sous le numéro 348 en date du 17/6/2025 et certificat de non recours à l'appel de jugement numéro 508 en date du 01/8/2025, nommer Afifa Ben Dhafer, titulaire de la CIN n°06355834, demeurant à Kelibia, tuteur de son époux Ridah Klouj pour la conduite de ses affaires.

2025R02433VEPA2

Appel d'offres pour la cession d'une Société

Société Ateliers Mécaniques de Sahel «AMS»

Société anonyme

Adresse : Rue Ibn Khaldoun Sousse

Identifiant unique : 0004507R

En vertu d'une décision rendue en date du 4/8/2025 par le tribunal de première instance de Sousse, Mr. Laarif Sadok, ayant le siège au cabinet n°102 immeuble El Hifienne avenue Sadok Mkaddem Sahloul-4054 Sousse, en sa qualité d'administrateur judiciaire, annonce la prolongation des délais de réception des offres de cession à des tiers de tous les actifs de la Société ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL «AMS» par voie d'appel d'offres suivant un cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter la société après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 400 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé à 19 septembre 2025. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 98.685.297

2025S01047VEPA2

Société Hôtel Nour Kantoui (en faillite)

«L'unité économique situé sur le titre foncier n°59450 Sousse»

Le syndic de faillite de la Société Hôtel Nour Kantoui informe le public qu'il compte mettre en vente l'unité économique situé sur le titre foncier n°59450 Sousse appartenant à la société Hôtel Nour Kantoui en faillite situé à route port Kantaoui approche Salaheddine Ayoubi Sousse.

Sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : 10 % du prix de départ

Prix de départ après avoir diminué de 10 % : cinq millions trois cent sept mille sept cent soixante-seize dinars et 100 millimes (5307776,100 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 19/9/2025

Le cahier des charges sera disponible auprès du syndic de faillite Mr Sadok Laarif dont l'adresse : Rue Sadok Mkaddem Imm El Hifiene 1er étage bureau 102 Sahloul 3 Sousse, contre un paiement de 400 DT non restituable.

Tél : 98 685 297

La Visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2025S01048VEPA2

Décision de clôture de la procédure de faillite

Société Tunisienne des Aliments Composés

ID unique : 0010895G

Siège social : 10, rue Taher Sfar, Mahdia

Conformément à la décision rendue par la Chambre de Conseil du

Tribunal de Première Instance de Mahdia le 8 juillet 2025, la procédure de faillite a été clôturée en raison du manque d'intérêt des créanciers à recouvrer leurs créances et à rétablir dans leurs droits le représentant de la société en faillite, Karim Boussaffara.

2025S01054VEPA2

SOCIETE TOUS TYPES DE SERVICES "STTS"

Siège social : Rue Haffouz Immeuble Intilaka 1 N°70 Sfax 3000

Registre de commerce : B 166191997

Matricule fiscal : 582764/A/M

En vertu du jugement du Tribunal de première instance de Sfax 2 n°6718 du 05 mars 2025, la société Tous Types de Services "STTS" sise à la Rue Haffouz Immeuble Intilaka 1 N°70 Sfax 3000 Sfax, a été déclarée en faillite. Madame Rima RJAB a été désigné juge commissaire et Mr Raouf GHORBEL syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais impartis à l'adresse du syndic 42, Avenue Habib Bourguiba escalier «C» bureau n°5-5 Sfax.

2025X01067VEPA2

Distribution des Fonds de Liquidation

Société LE RELAIS DU SAHARA

S.A.R.L. en liquidation

Au capital de 150 000 DT

Siège social : Cité 7 Novembre Tataouine 3263

Identifiant Unique : 0027108 D

Conformément à l'article 46 du Code des Sociétés Commerciales, le liquidateur Judiciaire de la société LE RELAIS DU SAHARA a l'honneur de notifier aux créanciers la décision de répartir tous les fonds disponibles, après paiement des frais, droits et dépenses de liquidation. Les créanciers de la société et toutes les parties intéressées disposent d'un délai de 90 jours à compter de la date de publication du présent avis pour s'opposer au processus de distribution conformément à l'article 46 du C.S.C.

Les oppositions doivent être adressées au liquidateur à son adresse sise au 72 Avenue Farhat Hached Tataouine 3200, après l'expiration du délai susvisé, les oppositions ne sont plus recevables.

2025402862VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2024

De la SOCIETE DE LA FOIRE DE NABEUL

S.A au capital de 322 420 DT

4, Av. H. Bourguiba 8000 Nabeul

M.F : 039644 NAM 000

R.C : 0039 644 N

Messieurs les actionnaires de la Société de la Foire de Nabeul sont priés d'assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire 2024 qui aura lieu le jeudi 18 septembre 2025 à 10H au siège de la Société de la Foire de Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2024.

2/ Lecture du rapport du conseil d'administration et des états financiers au titre de l'exercice clôturé au 31/12/2024.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clôturé aux 31/12/2024.

4/ Approbation des rapports et des états financiers de l'exercice 2024.

5/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2024.

6/ Fixation des jetons de présence relatif à l'exercice 2024.

7/ Affectation des résultats de l'exercice 2024.

8/ Approbation des conventions réglementées relatives à l'exercice 2024.

9/ Renouvellement des mandats des administrateurs des années 2025-2026-2027.

10/ Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2025402842SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

En vertu des décisions prises en date du 6/8/2025, le Conseil d'Administration de la société Afrique du Marbre, société anonyme au capital de 160 000 dinars, MF : 0827530/R dont le siège social est sis au 29, Rue de la République - Thala, convoque les actionnaires de la société à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire et à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendront le jeudi 18 septembre 2025 au siège de la société situé à la Zone industrielle - Thala, route du Kef :

- 09h30 : Assemblée Générale Ordinaire

- 12h00 : Assemblée Générale Extraordinaire

Ordre du jour :

1. Présentation des états financiers des exercices 2012 à 2022, y compris l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour la même période.

3. Approbation des états financiers et des conventions autorisées par le Conseil d'Administration.

4. Délégation au nouveau Conseil d'Administration pour examiner les états financiers des exercices 2023 à 2025.

5. Renouvellement des organes de gestion et nomination d'un commissaire aux comptes pour la période 2023-2025.

6. Prise en considération des conséquences légales des pertes accumulées et adoption des décisions nécessaires.

7. Questions diverses.

2025402855SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SOCOTEX

Société anonyme

Au capital 883.800 DT

Siège social : 5 Bis Rue Charles De Gaulle 1000 Tunis

IU : 0001401T

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Socotex sont convoqués en Assemblée

Générale Ordinaire le 18/9/2025 à 9h à son bureau sis au Bloc 10 Rue Kaab Ibn Malek les UV4 Menzah6, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Délégation d'un mandat au Président Directeur Général dans le cadre de la cession de l'Immeuble sis au 5 et 5 bis de la Rue Charles De Gaulle 1000 - Tunis.

2) Pouvoirs pour formalités.

2025402856SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE MONETIQUE-TUNISIE

S.A au capital de 15.000.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord Sana Center Immeuble «C» 1082 Tunis

MF : 014510RAM000

IU : 0014510R

Les actionnaires de la Société Monétique-Tunisie sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire, le 11 septembre 2025, à 11h du matin, au siège de Monétique - Tunisie, Centre Urbain Nord, Sana Center Immeuble «C» 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la version mise à jour des statuts de la société.

2. Pouvoirs en vue des formalités.

Une copie de cette convocation a été déposée pour publication au journal du registre national des entreprises en date du 12/8/2025 sous le n°20251609069.

2025402858SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MONETIQUE-TUNISIE

S.A au capital de 15.000.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord Sana Center Immeuble «C» 1082 Tunis

MF : 014510RAM000

IU : 0014510R

Les actionnaires de la Société Monétique - Tunisie sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le 11 septembre 2025, à 10h du matin, au siège de Monétique - Tunisie, Centre Urbain Nord, Sana Center Immeuble «C» 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la nomination de deux administrateurs indépendants.

2. Approbation de la nouvelle composition du Conseil d'administration.

3. Pouvoirs en vue des formalités.

Une copie de cette convocation a été déposée pour publication au journal du registre national des entreprises en date du 12/8/2025 sous le n°20251609089.

2025402859SANB3

Convocation

L'IMMOBILIERE ECHARIFA

Société anonyme

Au capital de 12 160 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 382808G

N° CNSS : 182175-9

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 2025 à 9 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation d'une convention réglementée relative à un emprunt bancaire conformément à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Questions diverses.

2025402871SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société "Rayen Food Industries" dont le siège social est situé au 19 rue d'Allemagne 1000 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N°A2025-09-0201-0008130 en date du 19 mai 2023 en vue d'obtenir une autorisation de régularisation de la situation règlementaire d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication des levures et de ses dérivés, située au complexe sucrier à la localité de Ben Bechir de la délégation de Jendouba du gouvernorat de Jendouba objet de l'arrêt d'autorisation de troisième catégorie enregistré sous le numéro 31 717 en date du 13 décembre 2023 et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Jendouba et de la municipalité de Jendouba.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Jendouba ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Jendouba ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société "Bitume du centre" dont le siège social est situé à proximité de la route de Sousse Km 13 Ezzahra Elbasatine 2034 Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N°A-2024-09-0201-0013355 en date du 17 septembre 2024 en vue d'obtenir une autorisation de régularisation de la situation règlementaire d'un établissement classé de première catégorie qui consiste en une unité de fabrication et de stockage de matières bitumeuses et de liquides inflammables située à la zone industrielle Kairouan 1, aux lots N°15 et N°16 du gouvernorat de Kairouan objet de l'arrêté d'autorisation de première catégorie N°03400 en date du 12 Juin 2000 et l'arrêté d'autorisation de deuxième catégorie N°03300 en date du 12

janvier 2000, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Kairouan et de la municipalité de Kairouan.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Kairouan ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Kairouan ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Noureddine Ben Mohamed Ben Zaier Bensouda, titulaire de la CIN n°01855487, déclare la perte de l'acte de propriété n°11989, objet du titre foncier N°52454 Kairouan dénommé «Rahma» sis à Bir Lahlou Délégation Chararda, Gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la Garde nationale de Chararda sous N°148 le 6/8/2025.

2025S01049DIVD2

Avis

Monsieur Farrouk ben Abdesalem ben Mahmoud Charfi annonce qu'il est propriétaire d'un Terrain de superficie de 3542 m² sis à la région Ellouza jibinyana Sfax, il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2025X01056DIVD2

Avis

Monsieur Najib ben Ali Dhouib annonce qu'il est propriétaire d'un Terrain de superficie de 627.05 m² sur lequel est édifié une villa sise à la route de Téniour km 5 Sfax.

Il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2025X01057DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Monsieur Abdel Waheb Tlili titulaire de la CIN num 01165152 déclare la perte de l'acte de propriété n° 02/26071 objet du titre foncier n°106681 Sfax. Contactez le bureau du maître Fouzia Chawachi notaire l'adresse rue du port sur la quincaillerie Mourad Zitouni Mahres Sfax pour recevoir des objections dans les 30 jours suivant la date de publication.

2025X01066DIVD2

الشركة العامة للاستثمار – وسيط بالبورصة

المقر الاجتماعي :10 نهج بيار دو كوبرتان، تونس

المعرف الجبائي : W 0496139

الموضوع : قائمة الحسابات غير النشطة في الأوراق المالية.

عملاً بأحكام المادتين 43 و44 من قانون المالية لسنة 2025، تنشر الشركة العامة للاستثمار، الكائنة بـ 10 نهج بيار دو كوبرتان، القائمة التالية لحرفائها الذين تم تحديدهم كغير نشطين منذ أكثر من 15 سنة .

ندعو كل شخص معني إلى التقدم إلى مقرّنا قبل تاريخ **31 ديسمبر 2025** من أجل إعادة تفعيل حسابه.

وبانقضاء هذا الأجل، يسقط حقّ التراجع، ويتم تحويل رصيد الحساب المعني بصفة آلية إلى الخزينة العامة للدولة، وذلك وفقاً للأحكام القانونية الجاري بها العمل .

LA COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT-Intermédiaire en Bourse
Siège Social : 10 RUE PIERRE DE COUBERTIN, TUNIS
RNE : 0496139W

Objet : Liste des inactifs comptes en valeurs mobilières

Conformément aux articles 43 et 44 de la Loi de Finances 2025, la **Compagnie Générale d'Investissement**, sise au 10, rue Pierre de Coubertin, publie ci-dessous la liste de ses clients identifiés comme inactifs depuis plus de 15 ans.

Nous invitons toute personne concernée à se présenter dans nos locaux **avant le 31/12/2025** afin de réactiver son compte.

Passé ce délai, **le droit de recours sera éteint** et le solde du compte concerné sera automatiquement transféré au trésor public conformément aux dispositions légales en vigueur.

NOMS & PRENOM	CIN (trois derniers chiffres)
DHIAOUI MOHAMED ARAFAT	...189
RZAM RABEB	...080
AISSAOUI WAJDI	...512
HMILA YOSRA	...557
AURES GROS	...200
AOUN NOOMEN	...188
MLAYAH JIHANE	...481
MLAYAH LOBNA	...806
DRISS NAFISSA	...223
MLAYAH AHMED KARIM	...272

2025R02449BCFA5

بنــك البركــة تـونس

شركة خفية الاسم

رأس مالها: 120 مليون دينار تونسي

مقرها الاجتماعي: شارع الشيخ محمد الفاضل بن عاشور

المركز العمراني الشمالي

المعرف الوحيد: 0031041F

عملا بأحكام الفصل 43 فقرة سادسة من قانون المالية عدد 48 لسنة 2024 المؤرخ في 9 ديسمبر 2024 ، يتعلق بقانون المالية لسنة 2025، ننشر فيما يلي القائمة الاسمية لأصحاب الحسابات الجارية وحسابات الإيداع وحسابات الدفع وحسابات الودائع الاستثمارية وحسابات الادخار بمختلف أنواعها والحسابات لأجل والمنتجات الأخرى المماثلة وبغيرها من الحسابات المفتوحة لدى بنك البركة تونس (بنك التمويل التونسي السعودي سابقا) بالدينار التونسي أو بالعملة الأجنبية التي لم تجر في شأنها أي عملية أو مطالبة أو منازعة بأي عنوان كان من قبل مستحقيها مدة 15 سنة دون انقطاع و يسقط حق المطالبة بهذه المبالغ في موفى ديسمبر 2025.

وبعد إنقضاء هذه المدة يقع تحويل رصيد الحساب المعني تلقائيا للخزينة العامة للبلاد التونسية وفقا للأحكام القانونية المعمول بها.

Conformément aux dispositions de l'article 43, alinéa six de la loi de finances n° 48 de 2024 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025 , nous publions ci-après la liste nominale des titulaires de comptes courants, comptes de dépôt, comptes de paiement, comptes de dépôt d'investissement, comptes d'épargne de toute nature, comptes à terme et autres produits similaires, et autres comptes ouverts auprès d'Albaraka Bank Tunisia (ex best Bank) en dinars tunisiens ou en devises, au titre desquels aucune opération, réclamation ou contestation n'a été effectuée, à quelque titre que ce soit, par leurs bénéficiaires pendant une période de 15 ans sans interruption, toute réclamation portée par les titulaires des compte ou ayant droit doit être faite avant le 31 Decembre 2025.

Passé ce délai la banque procédera automatiquement à leur transfert au trésor public conformément aux dispositions légales en vigueur.

قائمة في أصحاب الحسابات غير النشطة

FAKHFAKH MONCEF	GOUIAA ABDELRAZEK	MAROUENE KHOUDI	BOUZGUENDA RACEM IBN ABDESSATAR
Mme. SAHNOUN LEILA	Mr. MAGHREBI MOHAMED	OMRI RACHED	KHALIL GHAFFARI
CHAABOUNI MOHAMED RIADH	REBAI HABIB BEN ABDALLAH	DRIDI LEILA	GHAOUI LOTFI
EL EUCH CHAHIRA EP MSSEDIE	Mr DHIAB MOHAMED SALAH	BEN HAMMOUDA MED	HESSINE ABDERRAHMANE
BEN ABDALLAH MONGI BEN KHLIFA	KARRAY IMED BEN HABIB	MEGDICH AMINE IBN ABDELHAMID	BEN ABDELAZIZ NEJET
BEN EL HADJ KHALIFA IMED	AYARI RAOUDHA	MALIKA KHOUDI	BEN KHALIFA MOURAD
Mr. HACHICHA ATEF	Mr. HACHICHA ATEF	ZOUARI NIZAR BEN MOHAMED	Mr EL FIDHA MONGI
ABED MOHAMED	Melle. ZGHAL FEKRIA	Mr. KAANICH HEDI	Mr. CHOURA MOHAMED
SAYARI SIHEM	BAHROUNI MED JAWHER	KACHOURI MED ALI BEN NEJI	BERHOUMA ABDELJABBAR
ABDENNADHER SAMIHA EP ZGHAL	AJMI OMAR BEN HABIB	MOALLA MED	TEBOURBI SABRINE
AKROUTI MNAOUR	YOUSFI MOHAMED	MEJRI LASSAAD	AMINA SAIID
Mr. TMAR MOHAMED	HADJ KACEM MOEZ	Melle GUEDICH SONDA	HAYET DEROUICH
JEBBALI AL KAMEL	CHRICHI TAHER	JDIDI ANIS	Melle BOUZID HAJER
KHEMAKHEM MOHAMED MAHER	CHAABENE MARIEM BENT MED SABEUR	MBAREKI HELA	ELAKBAR IBRAHIM
MAKNI RIM	KHATHKHATHI THOURAYA	GARGOURI ABDELLATIF IBN MOKHTAR	BAROUNI FATTOUMA

AROUS MOEZ	KAIS KHOUDI	ALOUANI CHIBA	MBARKI LAMIA
MEJRI FADHEL	Mr. YOUSFI IMED	Melle BEN HAMADI YOSRA	BEN MOUSSA LAROUSSI
BEN OSMAN YOUSSEF YASSINE	BELAID TAIB	FATMA KHOUDI	SOFIENE DARHOUBA
Melle GUIDARA FATHIA	ZOHRA ARFAOUI	MEDHIOUB TARAK BEN SADOK	TOUNSI MOHAMED BEN MOHAMED
MOURAD BEN MED BN HASSEN ABDELJAWAD	GARGOURI ALI IBN HAMED	SELLAMI SADOK	MEYSSOUN HARRAR EP SOUA
BEN ROMDHANE LOTFI	REKIK HICHEM IBN HABIB	KALLEL SONDA BENT MONCEF	BEN EL HAJ BRAHIM YASSINE
Mr. BOUZID AHMED	RAMZI KAHLOUN	HAMROUNI REKAYA	BELHADJ KAMEL
KALBOUSSI LEILA	MAHDI SAMIRA EPOUSE MATTOUSSI	BOUAZIZ ICHRAAK	MAATOUG SLIM BEN SAID
FRIKHA AKRAM BEN ABDALLAH	BEN KHALED ANIS	DAOUD NAFISSA	MAHFOUDHI HAYET BENT MOHAMED
NASRI RIM	Mme. ABDELMAKSOUD NAZIHA	BEN MAHMOUD FAIZA	ATHMANI SALAH
CHAKCHOUK RAJA	MOALLA FATMA EP TRIKI	ABDENNADHER RAYAN	BOU NHASS MOHAMED
JARRAYA ISSAM	MZEOU HASSEN BEN MOHAMED	KHEMAKHEM WALID	Melle. ABID SOUROUR BENT MED
LAROUSSI FARAH	BEN AHMED ABDELFETTEH	TURKI ZEINEB	BAJAR SLIM IBN TAOUFIK
CHATTI TAOUHIDA	MOHAMED MILI	RASLEN BJEOUI	SEDDIKI MOHAMED
BEN SAIDANE MEHREZ	BOUJAAMA ANIS	SANA GHALLEB EP MANI	MELLITI SOFIENE
ESSIFI MOHSEN	Melle FEKI RADHIA	BEN ALI RADHIA	ROUATBI REFKI
WALI MOHAMED IBN BECHIR	BEN RABEH FARDAOUS	Melle EL AOUN CHIRAZ	TOUNSI FARES
BEIZIG JIHENNE	EL MAGHRAOUI HASEN	FARES FAHIMA	BEN JEMAA FATMA
Mme. HACHICHA FAIZA	BOUZENBILA AHMED	MARZOUGUI RASEM BEN KHEMAIS	Mme KARRAY HAMIDA
TROJETTE HAYET	HAMDI ZEINEB	EL MOKNI MOHAMED MEHDI	RAIES SARRA
CHEBBI MOHAMED	SELLAMI SAMIRA	INES BEN GADHA BOUFARES	HDIJI OLFA
YANGUI NAJIB	DHIA FATMA	EL AOUAY BILEL	Mme. SASSI FADHILA
KOUKI SAIDA	BADREDDINE TAAMALLAH	Mr. TOUIL ABDELAZIZ	CHOKRIA ZOUARI
Mme. FEKI NAFISSA	BOUNENNI WAHID	MR MOHAMED NACEUR DIT IMED EZZAAIRI	BELLAGHA ABDESSATAR
BEN AMARA KAOUTHER	LABIDI SOUHED	MAHJOUB RACHED	JAAFAR MOHSEN
BOURAOUI MUSTAPHA	MARWEN ABDELKRIMI	Mr. ADALI AMOR	GUESMI FERJANIA
Mr. CHAOUCH AHMED	BEN ELALIA IMEN BENT TAOUFIK	BORJI HAJEUR EP ELLOUMI	NAGARA NAJIBA
GHORBEL MONCEF	BEN RBAH FAKHER IBN HABIB	ABDENADHER MOHAMED	MISTIRI MONIA
TLILI SAFOUANE	Mr. MILADI TAIEB BEN MAHMOUD	ARIDHI SAID	Mme. MHIRSI SAMIA
BEN REJEB AMINE	IBN HAASANA MARWA BEN ABDELAZIZ	MOHAMED BEN ALI	Mr. LABIDI MUSTAPHA
Mr. MILADI SAMIR BEN SALEM	BELLAJ SALEM	Mr. TISS ABDELLAH	BEN MECHLIA HEDI
NAHDI MARYAM	BAHANI YASSYNE	KACHOURI SAMIRA EP BENALI	SELMA BEN NEJIMA
CHERNI ZIED	BEN RBEH MOHAMED ben SASSI	ABIDI ABDELHAMID	LAAJIMI HABIB
TRIGUI TACNIM BENT MOUNIR	BOUZID MOHAMED BEN MAHMOUD	Mme. BOURGUIBA FAOUZIA NEE BESROUR	Mr. MRABET HAMZA
SANDLI MOHAMED	BELKHIRIA HATEM	Mr. B TOUMIA CHIHEB	ADALAT SANA BENT BOUKTHIR
BEN SASSI SABER	Melle HOUIDI AFEF	BEN KADOUR MONTASSAR	LOUKIL HABIBA BENT SADEK
MNAJJA GHANNOUCHIA	MME FAOUZIA BEN ROMDHANE EP TURKI	ABOUZIDA SAMEH	MUSTAPHA DORSAF
KHEMIRI MOHAMED	BEN KHAYATIA OLFA	Mr. BEN ARAB ISMAIL	Mr. HACHICHA EZZEDDINE B MONCEF

BOUGHERIOU MED B.MED	THLITHI MOHAMED RIADH	ANIS KCHAREM BEN HEDI	Mr. HORCHANI SALEM
ARIBI BELGACEM	MAHJOUB BELAHOUENE	Mr. CHEIKH ZOGHLAMI ABDELLAZIZ	SOUISSI HABIBA
SIALA MOHAMED	HANDOUS RAFIK	JLASSI MED ALI BEN FATHI	Mr. BEN NOUR HABIB
DAMERGI FETHIA	AMRI MYRIAM	ZRIBI ISSAM IBN AHMED	AHMED HARABI
BEN HADJ BRAHIM SYRINE	HAJJAJI BEN AISSA	BENHANA MONIA BENT ALI BEN MED	BELLAEJ MOHAMED
MNA MHENI	GRIOUI HEDI	Mr. MKAOUAR ABDERRAZEK	GHORBEL ALI
MNEJA RIDHA BEN HAMMOUDA	Melle. KAZDAGHLI FATMA	RACHIDA LAHOUEL	BEN MEDDEB WISSEM
OUCHIKH HANEN	SALEM MEFTEH	KAMMOUN WASSIM	
JOUINI SALOUA EPSE RADDAOUI	BIFULCO MICHELE	ABDENNADHER NOURMEN BENT ABDELAZIZ	
GDOURA KHALIFA IBN AMEUR	TROUDI HEDIA	ELOUNI MARIEM	
MAAZOUN MOHAMED BEN HSOUNA	Mr. LOUMI MAHER	FILALI FETHI	
CHAALALI ANIS	AYDI MARIEM	Ste QUINCAILLERIE DE L'AVENUE	
BEN ABDALLAH WIDED EP REKIK	MOUSSA HABIBA EP BEN YAHIA	Melle MAALOUL SOUHIR	
BACCAR JAMEL IBN TIJANI	BEN JANNET EZOHRA	BEN GHORBEL YASMINE	
HADDAGI MONCEF	BELAID RADHOUANE	HUSSIN KAFO	
GAFSI KAMEL BEN ALI	RIDHA EL FAZZI	MAAZOUN MOHAMED AZIZ	
KHALEF ZAKIA	ZAGHDOUDI SAMI	MAKSON SARL	
BEN AHMED RADHOUANE	ABDELAOUI MAHFOUDH	ALESSI CONCETTA	
MALEJ MONGI	ZINE EL ABIDINE MOHAMED HOSNI	ABDERRAZAK HAFIENE	
BEN HMIDA CHAHIRA EP MARZOUKI	MADHI ZOUHEIR	KOUBAA FOUED - THE MASTER-	
Mr. KAMMOUN MOHAMED ACHRAF	RAIES MOHAMED ALI	STE INTERNATIONAL ADVASORY COMPANY	
KHALIFA BEN ALI	AOUADI AHMED	BELHADJ ALLAH SARRA	
Mme. OUESLATI SOULEF	Mr. CHARFI AMEUR	KARRAY HANEN EPSE BOUATTOUR	
HAMMAMI ATEF	SAIDI NAZIHA	UNIPOLYMERS LIMITED	
Mr BEN HAMZA MOHAMED	HADDAD AICHA	LOUCIF MED AMINE	
TOUMI HEDI	Mme. MARZOUK NEJIA	ALYA AMARA EP BEN MEDDEB	
Mr. BAHROUNI MAJDI	KHEMIRI MOHAMED	TELMSANI OMAR	
ELHAKIM NAJEH BNT MOKHTAR	AL GARWI ZOHRA	ESSAIED ALI	
Mr. AKROUT MONCEF BEN SADOK	Mr. TRABELSI ADEL	BLIDI NAIMA	
ABDENNADHER SAMIHA EP ZGHAL	HERZI BEYA	BENAMROUCHE FAOUZI	
MAAMRI ABDESSALEM	Mr. ABDUNNASIR EL MEHDI ABDULLAH	FATHALI WASSILA	
KHACHLOUF RIDHA Ben MOHAMED	YOUSFI CHAKER	Mr. BELHEDI SALAH	
FATHYA ZAYANI	KACEM EP ATTIA ALIA	STE BABY TOYS STORE TN	
Melle. BOUDABOUS MOUNA	EL OUNI JAMILA	NEGRA SOFIANE	
Mr. HACHICHA BECHIR	Melle. CHARFEDDINE DORRA	Mr. HISSINE ABDERAZEK	
MALEK JAMEL	BEN SALAH BOLBOL	BACCOUCHE TAHAR	
Mme. TAKTAK CHADIA	FARHAT MOHAMED HATEM	DRIDI FARHANI	
ATHMANI SALAH	MR KHALLOULI FOUED	MERAI YASSINE	

ABIDI MANSOUR BEN MOHAMED	BEN MRAD ELYES
ATRI NAIIMA	Melle. BEN MRAD MARIEM
JALLOULI MOHAMED	Mr. DAOUD ALI
AGUILI ABDELHAMID	BARBOUCHI SAMI
MARWANE MAISSA EP FEKI	MANEL HENTATI
MECHERGUI MABROUKA	NAJET KHLIF EP MEDHIOUB
BENCHAABANE RIADH	MNEJJA HABIB B.ALI B.HJ AHMED
KALLALA MOHAMED YASSINE	Mr. HABAIEB YOUSSEF
EL HABIB NADIA	RHOUMA KMAR
BEN HASSINE HOUSSEM	BOUAZA ABDELKADER
Mr. ABDELAZIZ ANOUN	EL HADHARA
Melle BELLAJ MOLKA	Melle. BELLAAJ MOUNA
NOURHENE MABROUK	STE INDUS.DE DEVE.ELECTRONIQUE
DAMMAK SLIM BEN ALI	YAHIAOUI TAREK
DORBEZ MOHAMED ZIED	GAMRA MOHAMED
CHAMMAM HASNA	ZAHI MAROUANE
HRIZ SOUROUR	BOUAZZA TAHER
Mr. BEN AMOR ALI	FETHI DGHAM
TOUNSI HAFEDH	IMBANK
DJMAL NAZIHA EP BECHIR ABIDA	MHIRI LATIFA
NOURI NOOMEN	Mr. CHAABOUNI OMAR
MTIBAA MOHAMED	HADJ KACEM NAJOUA EP BOUKHRIS
TABANI HICHEM	Mr. HDIJI NEJIB BEN HSAN
EL EUCH AHMED	JAOUHARI CHEDLY
MR BEN HAFSIA BECHIR	ZOUARI AIDA EP GOUIAA
MAHJOUB FATHIA	RIDHA EL FAZZI
OTHMAN ABDULHAMID HANESH	Mr. MAJOUL H'MIDA
ZARROUK NOUR	BOUKTIF SALAH
Mme. MATALLAH LATIFA	HALIM BENHAJ SALAH

2025R02462BCFA5

l'intermédiaire en bourse MAC SA شركة ماك خ ا للوساطة بالبورصة

Objet : Liste des comptes inactifs en valeurs mobilières

Conformément aux articles 43 à 48 de la loi n° 48-2024 du 9 décembre 2024, nous sommes tenus de publier la liste des titulaires de comptes inactifs

وفقًا لأحكام الفصول من 43 إلى 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 المؤرخ في 9 ديسمبر 2024، ، نحن ملزمون بنشر قائمة أصحاب الحسابات غير النشطة

NOM ET PRENON		
//ALI BEN SOLIMAN ALCHAHRY	BEN HAJ SALAH MED CHABIB	CHAMARI SKANDER
MOHAMED HAFIZ EL MATRI	KADACHI CHERIF	MAHJOUB MUSTAPHA
MHIRI FAIZA EPOUSE NJAH MOHSEN	AMMAR Yasmine	B.HAJ MABROUK ABDELHAMID
FEKIH AMINA	AMMAR Yosser	BEN MASOUD ISMAIL
BEDDAY ANOUAR	HIZAOUI AMEL	SGHEIR SGHAIER
S.G.B.I.A Ste Générale de Boissons et des Industries de Tuni	SIRIMPEX	BEN ACHOUR TAOUFIK
AMARA MANEL	HIZAOUI WALID	BEN ACHOUR AFIFA
CEA2004 SILINI TAREK	HERITIERS EL ABED IBRAHIM	GHRIBI MOHAMED MONCEF
HEBAIEB MOHAMED	TOUNSI RIM OMMEZZINE	LAAMOURI NABIL
HALLOUL YOUNES	BEJI ZEINEB	*JEDIDI ZIED
BEN AYED MOHAMED TAHAR	EL ABED NAOUFEL	BEN TALEB DHEKRA
CHAMLI ESSIA	ELHamedi yamina	TABABI OUSAMA
CHAMLI RAMLA	HASAIRI DORSAF	MEHDI ALLANI
DEY MOURAD	MASGHOUNI nisrine	ARTEMIS CAPITAL
ZAYANI HAJER	OUHICHI NIZAR	ABID THET EL HEMMA
CHETAOUI TAHER	SAYHI HAMIDA	Berrak JihÚne
KACEM MOHSEN	SILLINI MED FIRAS	El ghoul rim
YAICH RIDHA	SILLINI MED WAEL	KHALIL AIDA
YAICH AFEF	TOUNSI OM EZZINE MAHA	KHALIL AICHA
HASSIN HOUSSEMEDDINE	TRIKI MERIEM	KHALIL NOUR
HASSIN SAHAR	BEN HAMIDA KHADIJA	IBRAHIM YAMEN
SITEL	BEN HAMIDA MAHMOUD	SAAD OUSSAMA
HASSIN RIADH	FALFOUL MONCEF	HASSEN NEJIB
HAMAMI AKRAM	//MANCEBO FERNANDEZ MARIA TERESA	SALEM FATMA
JEBIR SALEM	MSEDDI FETHI	ZGHOLI DORRA
SAIDI HATEM	ABIDI MOHAMED EL HEDI	ZGHOLI MED SEIF
HIZAOUI ABDELKARIM	IDRISSI ELBOUZAIDI	ZGHOLI SIRYNE
//AL SHAHRI IBRAHIM	//LE GUENNOU VINCENT	NAGATI SADOK
//AL SHAHRI ZINA	BAHROUNI HAFSA	MLIKA MOEZ*
//AL IBRAHIM IBRAHIM	KRID MOHAMED	kammoun taher
//AL IBRAHIM AMEL	FARHAT MAROUANE	ben amor jouda
//AL IBRAHIM ARIJ	EZZINZ MOHAMED SEDDIK	BOULILA TAIEB
//AL IBRAHIM HADIL	ENNOURI HABIB	BOUZID AHMED
//AL IBRAHIM HIND	SOUA MOHAMED	KAMOUN HASSEN

1

//AL IBRAHIM MAHA	TRIKI MOHAMED	B.HADJ BRAHIM ANOUAR
//AL IBRAHIM NOUF	KRICHENE Manel	AMARA RIDHA
//SALAH SARA	HENTATI HAMMADI	MOHAMED SAAD
BEN MAHMOUD SALMA	EL ABED NOUR	MILED MOHAMED MOULDI
JLASSI Fethi	AUTOTEC / MY CAR	ANANE Amor
JRAD Hssan	CHAIEB Salem	ANANE Latifa
KADACHI AHMED	SOUA MOHAMED EL HEDI	ANANE Raya
HACHANI OLFA	SOUA ALI	BASSOUM ASMA
RIAMI SAFIA	HAMMAMI HAKIM	BASSOUM AYA
BASSOUM DONIA	BEN AYED GHAZI	CHEBBI HAJER
BASSOUM ELYES	BENZARTI MYRIAM	BEN HADJ BRAHIM AYMEN
BASSOUM RACHIDA	GUEMRI SALEM	OUELD ALI MEHDI
BASSOUM YOUSSEF	ZAKHAMA LOTFI	CHAOUACHI MOUNA
BEL HADJ BRAHI ASMA	ELLAFI MOHSEN	KAMOUN YOUSSEF
SDIRI Hela	ABBES FAKHER	BOUHAMED KHADIJA NEE KRICHEN
SDIRI Nahdia	FETHI ZOUHAIR JEDIDI	KAMMOUN MARIA
BEL HADJ BRAHI AOUS	CHERIF ZEINEB	KAMOUN MOHAMED LOTFI
BELLIL MOHAMED YASSINE	AOUNI MED AYMEN	BEN ABDALLAH ANIS
FEKIH FARES	HELAOUI RAMZI	HAKIM KAISSAR
ACHOUR BOURAOUI	TURKI HICHEM	MAZOUNI MOHAMED LAMJED
AYADI ELYESS	BESMA BEN SAID EPSE MESTIRI	HAKIM KAIS
SELLAMI AMEL	BEN ALI TAOUFIK	HAKIM MOHSEN
SELLAMI MAY	CHOUATI WASSILA	MASMOUDI SALWA
SELLAMI MOHAMED	BOURAOUI MOUNIRA	DCHICH AIDA
SELLAMI MOHAMED AMINE	ATTOUN YGAL	//SOCIETE EURO IMMO
Souidi Chedly	YAZIDI INES	AYMEN KHABLACHI
Makni Med Aziz	SKHIRI MUSTAPHA	EL OTHMANI ASSIA
Makni Med Ons	BEN MOUSSA SABER	BEN HADJ BRAHIM SABER
Makni Senda	MOHAMED ALI HADHRI	BEN MLOUKA SALWA
Souidi Mohamed	MOURALI MOHAMED YASSER	BARAKET Mongi
MZOUGHI RACHED	GHORBEL NEHED	BEN HADJ BRAHIM NAZIH
KARIM KILANI	//TUNIS INTER BANK	TRABELSI YESSER
RIHAB LABBENE	BOUSNINA SALAH	MOHSNI SALIM
ROUINI BRAHIM	BEN ABDERRAZK FARES	JELALIA ANIS
SELLAMI AJMI	ALAYA FATMA	JAMEL ABDELKEBIR
ABDENADHER MOHAMED	BEN SLAMA FETHI	HAMMAMI CHEDLY
SAMOUD ALA	BOURAOUI Amine El Hédi	MEZNI BELGACEM
LAMINE AFEF	BOUABID ADEL	ISAOUI MAHMOUD
HICHRI FRAJ	CHERIF ABDELWAHED	YAICH GHASSEN
EL FIDHA SONIA	MAAZOUN ANIS	BRAHIM CHAABANE
//Bridgepoint Investment Group Inc	TRABELSI HELA	MOUADHEN Noureddine
OUAJA ASMA	ASSILI LOTFI	L HMADI ABDESSATAR
BOUSALEH FAYCAL	HAMAMI OUSSAMA	MAAZAOUI ZIED
JEBIRA MOHAMED ALI	ZOUARI BAYREM	BEN TAMROUT RAJA

2

RIAHI HASNA	BOUAJILA HELMI	KHEMAKHEM IKRAM
NASRI SABER	//MENA ALPHA FZE	SOCIETE AMA CONSULTING
Guenfli Fatima	BOUTHELJA WAHIDA	SDIRI ZOUHAIR
DALY HATEM	NSIRI MOURAD	SOUID HICHEM
//HAMAD BEN MOHAMED BEN ABDULLAH BEN SAYDENNE	BACCOUCHE BRAHIM	JOUINI MOUNIR
YAHYAOUI NIZAR	BEN MOHAMED ALI	Bouchiha Youssef
GANZOUI RAZI	MEZIANE FIDA	ABID Mohamed Ali
BEN ZAKOUR ZOHRA Epouse MANSOUR	CHERNI HANEN	TEKERI SALWA
MELKI KARIM	ACHI NAWAL	TRIGUI MOHSEN
HAYTHEM MEZNI	ben younes hamza	MAALEJ NOURFEZ
KRICHEN BOUBAKER	BEN HAJ MASOOUD WISSEM	BACHOUCH NEDIA
KEFI SONIA	ABASSI Ezzedine	BEN GHAZI IMENE
KRICHEN MOHAMED	ACHI SEIFALLAH	BEN MIMOUN MOHAMED JIHEDE
ABID Ahmed	HANNACHI WIDED	HADJ BRAHIM WISSEM
FRAJ RAOUF	REMADI ZIED	BEN TAMROUT MARWA
MONGI B.Med.B.MABROUK	MNACHO RAHMA	AROURI ZOHRA
BOUSTANGI RIDHA	ZIADIA MOHAMED FAROUK	BEN HMIDA HELA
ADOUANI ABDELMEJID	ALLANI MED LASSAAD	BEN DHIA SAMI
DACHRAOUI LEILA	CHAOUCH MOHAMED	OUERGUI SABER
ZOUAGHI NADIA	DRIDI ALI	WENES CHAMSEDDINE
RIADH DJEBALI	MEDDEB DONIA	DOGHRI BECHIR
Ghazi FRIGUI	MBAZAIA JALILA	DAMMAK NISSAF
NAJIA DHOU OU MED SALEH BEN ROMDHAN	MOKHTAR CHAMSEDDINE	AJLANI JANNET
SELLAMI KAHENA	JEBALI NAJIBA	AMRI BASMA
MANOUCHI FAOUZIA	OUESLATI BOUBAKER	HAJJI ABDELMONEEM
BEN JAMAA MOHAMED AMINE	HADJ BRAHIM SAMEH	ZOUARI AHMED
AOUINET WAJDI	WENESS NEHLA	BEN YOUNES RAMZI
//KHOURI ALI		

3

2025R02463BCFA5

Amen Invest- Intermédiaire en bourse
Siège sociale : AV Mohamed Immeuble Amen Bank Tour C
RNE : 0447308x
Liste des comptes en valeurs mobilières inactifs

Conformément aux articles 43 et 44 de la loi finance, Amen Invest, intermédiaire en bourse sis Av Mohamed IMMEUBLE Amen Bank Tour C publie ci-dessous la liste de ses clients identifiés comme inactifs depuis plus de 15 ans.

Nous invitons toute personne citée au niveau de la liste à se présenter dans nos locaux avant le 31 Décembre 2025 afin de réactiver son compte.

Passé ce délai, le droit recours auprès Amen Invest sera éteint et le solde du compte concerné sera automatiquement transféré au trésor public conformément aux dispositions légales en vigueur

وفقًا لأحكام المادتين 43 و44 من قانون المالية، تقوم شركة "أمان استثمار"، وهي وسيط بالبورصة الكائن بمبنى بنك أمان، البرج C، شارع محمد، بنشر قائمة عملائها الذين تم التعرف عليهم كغير نشطين منذ أكثر من 15 سنة.

ندعو كل شخص وارد اسمه في هذه القائمة إلى الحضور إلى مقرّنا قبل 31 ديسمبر 2025 من أجل إعادة تفعيل حسابه.

وبانقضاء هذا الأجل، يسقط حقّ الرجوع إلى شركة "أمان استثمار"، وسيتم تحويل رصيد الحساب المعني تلقائيًا إلى الخزينة العامة، وفقًا للأحكام القانونية الجاري بها العمل.

IDENTITE	Nom et Prénom	IDENTITE	Nom et Prénom
*****528	Bahri Faouzia	*****834	Malouki Issam
*****956	Bahri Lassad	*****644	Bouteraa Youssef
*****665	Triki Med Aziz	*****301	Jelliti Youssef
*****604	Esbai Med Salah	*****096	Ben Romdhane Salem_BLOQU
*****765	Mouhli Lotfi	*****815	Ouartani Rachid
*****195	Barhoumi Fethi	*****833	Salim Abdallah
*****100	Cherif Rym	*****684	Ben Zina Ridha
*****818	Cherif Abdlmajid	*****509	Ben Helal Hassen
*****585	Bouguira Hedi	*****750	Alouane Salem
*****985	Ben Ayed Med Hechmi	*****109	Ben Slama Mohamed
*****388	Bejaoui Aziza	*****941	Mejri Lassaad
*****707	Rchid Led Richid	*****293	Mahlouche Fadhloun
*****475	Cherif Med Kamel	*****378	Hsouna Hajer
*****607	Bejaoui Med	*****051	Ben Ounis Wassef
*****498	Aissa Med Anis	*****480	Ben Youssef Ridha
*****667	Ben Said Khaled	*****089	Jaziri Riadh
*****839	Ben Hamda Med Khaldon	*****055	Ben Harb Slim
*****555	Chebbah M'Hamed Ali	*****635	Louati Dhiaeddine
*****736	Drira Mohamed	*****062	B. Slama Mustapha
*****224	Fendri Mohamed	*****784	Kachaou Med Anis
*****636	Gharsallah Salem	*****156	Amir El Hami Mohamed
*****763	Ben Abid Monia	*****681	B. Abdellah Abdessatar
*****654	Chaïbi Bassem	*****128	B. Hasnie Abdelkarim
*****181	Ouada Med Fethi	*****219	Somai Nabil
*****096	Fekih Ahmed Ferid	*****365	Ellajmi Elyes
*****186	Kaffel Rafik	*****745	Ben Said Najoua
*****444	Ben Achour Bochra	*****684	Dammak Faiez
*****549	Ben Gamra Fethi	*****427	El Cadhi Habib
*****372	Boukraa med Salah	*****966	Bahrouni Moufidi

*****854	Houidi Amor	*****805	Fehri Salma
*****076	Hadj Sassi Med Sayed	*****065	Telli Salah
*****100	Ghroum Amel	*****143	Haouet Raoudha
*****089	Chatti Samir	*****366	B. Othman Abdejlil
*****150	Belajouza Mohamed	*****593	Hajeri Faouzi
*****936	Cherif Mondher	*****234	Ben Said Nejib
*****824	Mzabi Mostapha	*****411	Chaabene Ridha
*****784	Kialni Nabil	*****607	Mohamed Fethi
*****916	Abassi Lassaad		

IDENTITE		IDENTITE	
*****528	فوزية بحري	*****834	عصام ملوكي
*****956	بحري لسعد	*****644	يوسف بوترعه
*****665	تركي محمد عزيز	*****301	خديجة جليتي
*****604	السبعي محمد صلاح	*****096	سالم بن رمضان
*****765	موحلي لطفي	*****815	رشيد ورتاني
*****195	برهومي فتحي	*****833	عبد الله سالمي
*****100	شريف ريم	*****684	بن زينة رضا
*****818	شريف عبد المجيد	*****509	بن هلال حسن
*****585	بوقرة هادي	*****750	علوان سالم
*****985	بن عياد محمد هاشمي	*****109	بن سلامة محمد
*****388	بجاوي عزيزة	*****941	ماجري لسعد
*****707	رشيد لد رشيد	*****293	مهلوش فضلون
*****475	شريف محمد كمال	*****378	حسونة هاجر
*****607	بجاوي محمد	*****051	بن أنيس واصف
*****498	عيسى محمد أنيس	*****480	بن يوسف رضا
*****667	بن سعيد خالد	*****089	جزيري رياض
*****839	بن حمده محمد خلدون	*****055	بن حرب سليم
*****555	شباح محمد علي	*****635	لواتي ضياء الدين
*****736	دريرة محمد	*****062	ب سلامة مصطفى
*****224	فندري محمد	*****784	كشو محمد أنيس
*****636	غرس الله سالم	*****156	محمد أمير الحامي
*****763	بن عييد منية	*****681	عبد الله عبد ستار
*****654	شايبي باسم	*****128	حسني عبد الكريم
*****181	عودة محمد فتحي	*****219	سومي نبيل
*****096	فقيه أحمد فريد	*****365	اللجمي إلياس
*****186	رفيق كفال	*****745	نجوى بن سعيد
*****444	بشرى بن عاشور	*****684	فائز دمق
*****549	محمد فتحي بن قمرة	*****427	حبيب القاضي
*****372	بوكراع محمد صالح	*****966	مفيدي بحروني
*****854	عمر هويدي	*****805	سلمى الفهري
*****076	محمد السيد الحاج ساسي	*****065	تلي صالح
*****100	غروم أمل	*****143	روضة حوات
*****089	سمير شطي	*****366	بعثمان عبد الجليل
*****150	محمد بالجوزه	*****593	حجري فوزي
*****936	شريف منذر	*****234	بن سعيد نجيب
*****824	مزابي مصطفى	*****411	شعبان رضا
*****784	نبيل الكيلاني	*****607	محمد فتحي
*****916	عباسي لسعد		

2025R02473BCFA5